

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

L'indépendance du Pape (Dans les livres) / P

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 286-288

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

*Dans les livres.*

## L'indépendance du Pape

Le mercredi, 20 septembre, on a célébré douloureusement à Rome l'anniversaire du rapt des États pontificaux.

Précisément, à ce jour, Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, et ami du Valais, vient de faire paraître une forte brochure traitant éloquemment de l'indépendance du Pape.

La question du pouvoir temporel des Papes n'a rien perdu de son actualité depuis la formation de l'unité italienne ; tantôt elle a embarrassé les souverains désireux de faire leur cour au roi d'Italie tout

en évitant de blesser cet autre souverain qui réside au Vatican ; plus souvent elle a été posée par les agressions brutales des révolutionnaires, qui se sont chargés de prouver à leur manière que le Pape ne peut confier à aucun chef d'Etat la garde de son honneur et de sa personne.

Mais les bruyantes démonstrations qui ont marqué, cette année, le cinquantenaire de la proclamation de Rome comme capitale de l'Italie, ont donné à la question romaine un regain d'actualité et d'intérêt. Aussi beaucoup de catholiques se seront demandé la raison de l'attitude du Pape vis-à-vis de l'Italie. Pourquoi le Souverain Pontife n'accepte-t-il pas, ne peut-il pas accepter sa situation ? Pasteur des âmes, souverain spirituel, pourquoi réclame-t-il sans cesse un domaine temporel ?

Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, répond à cette question dans son livre d'une grande portée apologétique <sup>(1)</sup>. Après avoir fourni la *preuve historique* du droit du Souverain Pontife sur ses domaines, il montre *la raison fondamentale* du pouvoir temporel, à savoir sa nécessité pour l'accomplissement de la mission de pasteur et de docteur universel qui est celle des successeurs de saint Pierre. Les relations des Papes avec les empereurs byzantins, avec les Lombards, avec les successeurs de Charlemagne, avec les empereurs d'Allemagne et les rois de France ; les entreprises des souverains pour s'immiscer dans les affaires spirituelles et s'ingérer dans les élections pontificales, jusqu'à faire de la tiare « le jouet des passions politiques et un instrument de vengeance » ; la mentalité de l'Etat moderne

<sup>(1)</sup> L'Indépendance du Pape d'après les données de l'histoire. Œuvre St-Augustin St-Maurice, 1 fr.

jaloux de l'autorité spirituelle du Pape qui échappe à sa puissance, tout cela est dit dans un exposé à la fois serré et complet. « A chaque détour de l'histoire, nous rencontrons l'inéluctable vérité : le libre exercice du magistère suprême exige que le Pape soit indépendant de toute puissance temporelle. Il ne suffit pas que le Pape soit libre, il faut que sa liberté apparaisse à tous les yeux. Le soupçon seul d'une ingérence quelconque altère la confiance absolue que les fidèles doivent avoir dans les décisions du Chef de l'Eglise. Les catholiques de tous les pays ont le droit d'être bien assurés que le juge de leur foi et guide de leurs âmes est à l'abri de toute influence séculière. »

A cette conclusion de son enquête historique, l'éminent auteur ajoute quelques réflexions sur la situation faite au Pape par l'Italie contemporaine. Sa critique du principe des nationalités, de la loi des garanties et des plébiscites qui ont amené les annexions après la paix de Villafranca et le traité de Zurich sont d'une vérité saisissante.

Mgr Jaquet n'a pas la prétention « d'esquisser les conditions de la réconciliation de l'Italie avec la Papauté » ; il ne prétend pas davantage tirer « aucune conclusion menaçante pour l'indépendance et l'unité du royaume d'Italie » : son étude a pour but d'éclairer les catholiques sur une question que beaucoup comprennent fort mal. Il y a réussi et c'est dans son beau livre qu'il faudra chercher désormais la solution donnée par l'histoire et la raison à la *question romaine*.  
P.